



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2002/6/Add.1
18 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Soixantième session
24-27 septembre 2002

**EXAMEN DES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS
LA CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION**

(Point 7 de l'ordre du jour provisoire)

Recommandations de l'Atelier de Debe sur les pays en transition

Note du secrétariat

Le présent document contient des extraits des Actes de l'Atelier international consacré au thème «Les forêts et la foresterie dans les pays d'Europe centrale et orientale - le processus de transition et les défis à relever». Cet atelier a été organisé en coopération par l'équipe de spécialistes CEE/FAO des pays en transition et le groupe de liaison de Vienne de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et il s'est tenu à Debe (Varsovie, Pologne) en septembre 2001.

**Recommandations formulées par l'Atelier à l'intention de la Conférence ministérielle
sur la protection des forêts en Europe**

I. RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- Permettre des échanges de vues et d'expériences et suivre les progrès accomplis
- Cerner les problèmes et les priorités, notamment la conciliation des intérêts privés et publics dans les forêts
- Faire le lien entre le niveau mondial et le niveau national/régional
- Lancer des consultations à l'échelon des pays pour faire la synthèse de leurs vues sur les problèmes et besoins futurs avant la quatrième Conférence ministérielle

II. FORMULATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

- Reconnaître la nature intersectorielle de la gestion durable des forêts et contribuer à l'intégration des politiques sectorielles
- Montrer une plus grande détermination politique afin de promouvoir la transparence, la coopération entre toutes les parties prenantes et la participation du public
- Promouvoir les programmes nationaux en faveur des forêts
- Mieux mettre en œuvre les résolutions de la Conférence ministérielle et les engagements internationaux existants

III. ASPECTS ÉCONOMIQUES

- Encourager la révision des régimes fiscaux et le réinvestissement des recettes tirées des forêts
- Mieux coupler la foresterie et les autres secteurs forestiers et faciliter leur intégration dans les marchés internationaux

IV. ASPECTS SOCIAUX

- Améliorer la mise en valeur des ressources humaines, ainsi que le renforcement des capacités, la santé et la sécurité
- Améliorer la communication avec le public

V. ASPECTS ÉCOLOGIQUES

- Identifier les besoins urgents en ce qui concerne la défense des valeurs écologiques dans les régions subissant de graves atteintes (guerre, destruction des forêts, érosion...)

- Étudier les conséquences de la privatisation et de la restitution des régions ayant de riches ressources biologiques
- Rechercher des mécanismes de financement sur le long terme des fonctions écologiques, notamment des mécanismes d'un genre nouveau

Annexe I

**CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL 1 - DIMENSION SOCIOÉCONOMIQUE
DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

Président: M. Arvids Ozols (Lettonie)

Rapporteur: M. Ewald Rametsteiner (Groupe de liaison de Vienne)

Thèmes:

1. Processus de transition
2. Formulation des politiques
3. Mise en œuvre des politiques et instruments
4. Aspects liés au marché et aspects économiques
5. Aspects sociaux

1. Processus de transition

Défis identifiés

- Rôle des pouvoirs publics dans la privatisation/restitution
- Réformes des institutions et des politiques
- Réforme des services publics de gestion des forêts
- Adaptation de la législation, notamment répartition des responsabilités entre les échelons nationaux et locaux
- Structures (industrielles) inadaptées dans le secteur forestier

Enseignements tirés

- Prendre des initiatives locales, se doter de compétences techniques et en gestion, puis solliciter un soutien extérieur
- Coordination avec d'autres secteurs, adoption d'une politique de protection de l'environnement, évaluation de la situation nationale
- Il est possible d'introduire des changements dans la bonne direction
- Les processus de transition des pays et de leur secteur forestier sont d'une ampleur différente et avancent à un rythme différent

- La participation est une condition essentielle
- Une véritable volonté politique est nécessaire
- Il n'existe pas de modèle unique convenant à tous les pays
- Mettre à profit l'expérience d'autres secteurs et régions ou pays
- L'importance relative du secteur forestier influe sur le processus
- Si la communication et l'information sont insuffisantes, des problèmes surgissent

2. **Formulation des politiques**

Défis identifiés

- Droits et obligations des propriétaires publics et privés
- Participation, résolution des conflits, mais manque d'intérêt du public
- Élaboration et réalisation de programmes nationaux en faveur des forêts
- Questions liées au déboisement et au boisement
- Activités et questions intersectorielles

Enseignements tirés

- Des changements dans l'utilisation des terres agricoles peuvent être nécessaires
- Foresterie et développement rural doivent être intégrés
- Une réforme dans le cadre macroéconomique est nécessaire
- L'existence d'une politique nationale en faveur des forêts est importante
- Toutes les parties prenantes doivent participer à la formulation des politiques
- Communication, information et transparence
- Soutien des associations privées
- Fonction de la foresterie pour le public et attentes de celui-ci à cet égard
- Prendre en compte l'expérience locale et les connaissances internationales
- Les instruments utilisés pour mettre en œuvre les nouvelles politiques doivent intégrer l'expérience pratique

- Coordination des politiques concernant la foresterie et de celles concernant le secteur industriel forestier

3. Mise en œuvre des politiques et instruments

Défis identifiés

- Application des lois, notamment en cas d'abattage illégal et de corruption
- Financement de la gestion durable des forêts
- Outils de communication et d'information
- Institutions, notamment soutien et développement

Enseignements tirés

- Des instruments adaptés sont nécessaires pour mettre en œuvre les politiques formulées
- Il est essentiel que les tâches et les fonctions soient clairement définies
- Élaboration de critères pour l'évaluation de la mise en œuvre et des instruments
- Une approche intégrée et les relations intersectorielles sont importantes
- Si la législation n'est pas appliquée avec suffisamment de rigueur, il faut prendre des mesures correctrices
- Une réforme ou des ajustements du système économique, du marché et du régime fiscal sont nécessaires pour réussir
- Un climat généralement favorable à l'investissement est propice à l'investissement dans la foresterie
- La gestion des forêts peut être équilibrée du point de vue économique
- Manque d'intérêt des pouvoirs publics et du public
- Actuellement, l'aide financière internationale extérieure est la principale ou la seule fournie
- Possibilité de financement grâce aux dispositions du Protocole de Kyoto relatives aux forêts
- Mise en œuvre méthodique et progressive (d'abord volonté politique, ensuite préparation, adoption des décisions juridiques, mise en œuvre, développement)
- Nécessité d'une plus grande transparence de la gestion des forêts publiques

4. Aspects relatifs au marché et aspects économiques

Défis identifiés

- Compétitivité des secteurs forestiers
- Modification des modes de consommation et de production
- Rôle de la foresterie dans le développement rural
- Viabilité économique et promotion des investissements
- Dispositions du Protocole de Kyoto relatives aux forêts et certification
- Création de revenus et d'emplois, notamment grâce aux produits forestiers autres que le bois
- Gestion des forêts publiques

Enseignements tirés

- Il ne faut pas créer ou subventionner un nombre excessif de barrières empêchant l'accès au marché
- Développer les ressources internes et les structures privées
- Collaboration étroite entre les pouvoirs publics et les groupes d'intérêt privés
- Définition des relations appropriées entre les secteurs industriels forestiers publics et privés
- Couplage efficace des secteurs industriels forestiers publics et privés
- Rôle de la certification
- Information sur le marché
- Promotion de l'utilisation des produits forestiers
- Étudier les évolutions du marché mondial des produits forestiers (production, consommation et structures de marché)
- Encourager les solutions innovantes, comme l'écotourisme

5. Aspects sociaux

Défis identifiés

- Sécurité et santé des travailleurs
- Renforcement des capacités et ressources humaines
- Confiance mutuelle insuffisante entre les parties prenantes
- Utilisation publique des forêts

Enseignements tirés

- Le renforcement des capacités est une question primordiale, il est essentiel d'investir dans les ressources humaines
- Risque de pénurie de personnel qualifié
- Rôle des services de loisirs
- Le dialogue entre les parties prenantes est important
- La transparence est nécessaire pour instaurer la confiance
- Éducation et information - faire tomber les barrières inutiles
- Les parties prenantes dépendent les unes des autres
- Motiver le public pour qu'il participe à la formulation des politiques
- Les études sur le comportement des propriétaires forestiers privés sont insuffisantes

Rôle de la Conférence ministérielle/des ministres et recommandations

- S'occuper du développement rural et du secteur forestier dans son ensemble, pas uniquement de la foresterie
- Encourager une approche participative et l'élaboration de programmes nationaux en faveur des forêts
- Analyser plus spécifiquement les instruments utilisés et recommander le réinvestissement des recettes tirées des forêts

Rôle de l'équipe de spécialistes CEE/FAO des pays en transition et recommandations

- Recueillir et diffuser des informations et des données d'expérience, notamment des données de base sur les politiques et les marchés, entre autres dans le cadre d'ateliers sur le marché
- Élaborer des propositions sur les procédures de mise en œuvre des politiques concernant les forêts, ainsi que des instruments d'analyse et d'évaluation
- Entrer en contact avec les mécanismes responsables des politiques et encourager le regroupement en réseau des organismes concernés
- Formuler des recommandations/propositions en vue de donner un rôle plus important à la Conférence ministérielle

Rôle tant de la Conférence ministérielle que de l'équipe de spécialistes des pays en transition et recommandations

- Permettre des échanges de vues et d'expériences, suivre les progrès accomplis, notamment dans le cadre d'ateliers régionaux
- Cerner les problèmes et les priorités, notamment la conciliation des intérêts publics et privés dans les forêts
- Assurer une plus large représentation des parties prenantes et faire participer les représentants des propriétaires forestiers privés à l'élaboration des politiques
- Nouer des liens plus étroits avec les secteurs industriels forestiers, encourager leur intégration dans les marchés internationaux
- Améliorer la mise en valeur des ressources humaines et mieux faire appliquer la résolution de Lisbonne
- Faire le lien entre le niveau mondial et le niveau national/régional

Annexe II

**CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL 2 - DIMENSION ÉCOLOGIQUE
DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

Président: M. Peter Csoka (Hongrie)

Rapporteur: M. Alexander Buck (Groupe de liaison de Vienne)

Principaux problèmes à résoudre/défis à relever à l'avenir

- Restitution des régions ayant de riches ressources biologiques/financement du maintien et/ou de l'amélioration des fonctions écologiques
- Intégration des notions de protection et de gestion
 - Nécessité d'adopter des programmes de planification intégrée et des approches sectorielles fondées sur la participation de l'ensemble des parties prenantes - programmes nationaux en faveur des forêts
 - Nécessité d'investir pour enrichir la base de données sur la biodiversité des forêts
- Action requise dans le domaine de l'éducation et de la communication
 - Éducation des nouveaux propriétaires forestiers et du public
 - Communication avec le public

Enseignements tirés au cours du processus de transition

- Le secteur forestier ne peut assurer seul le financement du maintien et de l'amélioration des fonctions écologiques et des financements extérieurs sont nécessaires
- Une approche intersectorielle est nécessaire
- La coordination entre les différents instruments/institutions est indispensable
- Les mesures d'incitation financière devraient reposer sur des politiques gouvernementales solides
- Il existe des régimes d'indemnisation dans les PECO, mais ils se sont souvent révélés peu efficaces dans la pratique
- Une plus large participation des parties prenantes et une transparence accrue sont nécessaires pour fixer les objectifs de la gestion durable des forêts
- Il faut définir plus clairement les responsabilités dans le maintien et/ou l'amélioration des fonctions écologiques qui exigent des ressources supplémentaires

- Il convient d'envisager d'adopter des incitations financières d'un genre nouveau (par exemple des allègements fiscaux)
- Une approche écosystémique est souhaitable, mais il faut disposer d'une plus grande expérience pour l'appliquer sur le terrain

Restitution des régions ayant de riches ressources biologiques/financement du maintien et/ou de l'amélioration des fonctions écologiques

Rôle de la coopération internationale

- Identifier les besoins urgents dans la protection des fonctions écologiques dans les régions subissant de graves atteintes
- Analyser les expériences en cours dans l'UE et élaborer des modèles applicables aux PECO
- Reconnaître le rôle des associations de propriétaires forestiers dans le partage d'expériences et l'établissement de réseaux
- Reconnaître le rôle de «catalyseur» des ONG
- Créer des zones pilotes et analyser et comparer les initiatives existantes en matière de forêts modèles

Conclusions pour la quatrième Conférence ministérielle - Recommandations

- Contribuer à l'intégration des politiques sectorielles
- Considérer globalement le cadre juridique de la gestion durable des forêts
- Favoriser la mise en œuvre des engagements internationaux existants par le biais d'une résolution proposant des mesures concrètes
- Identifier des mécanismes en vue du financement sur le long terme des fonctions écologiques

Intégration des notions de protection et de gestion

Rôle de la coopération internationale

- Échange de données d'expérience en ce qui concerne la mesure et la surveillance de la biodiversité
- Renforcement des capacités dans la planification de l'aménagement forestier
- Mise en route d'études pilotes sur les techniques de gestion appropriées

- Mettre les propriétaires forestiers mieux en mesure de participer à la détermination des objectifs de gestion et à l'identification des méthodes appropriées

Conclusions pour la quatrième Conférence ministérielle - Recommandations

- Favoriser la mise en œuvre des engagements internationaux existants par le biais d'une résolution proposant des mesures concrètes
- Contribuer aux travaux menés actuellement pour affiner les indicateurs paneuropéens se rapportant à la biodiversité des forêts

Action requise dans le domaine de l'éducation et de la communication

Rôle de la coopération internationale

- Faciliter les échanges entre pays de l'expérience acquise au cours du processus de transition, en particulier entre des groupes de pays soumis à des contraintes différentes
- Contribuer à faire prendre conscience des fonctions écologiques, ainsi que des ressources financières requises en permanence pour assurer le maintien de ces fonctions

Conclusions pour la quatrième Conférence ministérielle - Recommandation

- Montrer une plus ferme détermination politique pour promouvoir la coopération entre toutes les parties prenantes et la participation du public
